CHRONIQUE

Le mariage d'Augustine

Dans leur petite villa située sur la route de Grenoble, presque à l'entrée de Villeroche, M. et Mme Champlin n'étaient pas sans inquiétude au sujet de leur fille unique. Augustine avait vingt-trois ans, et pas un prétendant ne s'était encore présenté. Ce n'était pas faute d'avoir répété qu'ils lui donneraient cent mille francs de dot. Mais ni la perspective de la dot, ni les yeux noirs et les joues roses d'Augustine ne semblaient exercer aucune séduction dans le cercle peu étendu de leurs relations.

— C'est extraordinaire, disait M. Champlin, qu'on ne nous ait jamais fait aucune avance. Augustine n'est pas plus mal qu'une autre.

Et tous les deux, lui, gros et ventru, la figure entièrement rasée, elle, petite et maigre, le front sillonné de rides, échangeaient un regard attristé.

— Par bonheur, reprenait le père, elle ne paraît guère se préoccuper de cette question de mariage.

— Elle ne nous confie pas toutes ses pensées. Qui sait si elle n'y songe pas, au contraire, beaucoup plus que nous ne le supposons.

Avec sa clairvoyance de mère, c'était Mme Champlin qui avait raison: Augustine n'avait pas d'autre sujet de réflexion. Dès que ce mot de mariage était prononcé devant elle, son cœur s'arrêtait de battre en voyant apparaître en son esprit la silhouette de ce jeune homme dont elle avait surpris avec tant d'émoi les allées et venues, et dont elle avait mi, à force de diplomatie, par savoir le nom.

Pour qui, sinon pour elle, passait-il si souvent devant la villa? Il est vrai que depuis quelques semaines, ses apparitions s'étaient fort espacées. S'était-il découragé dans la persuasion qu'un simple employé comme lui ne pouvait prétendre à la main d'une jeune fille qui apporterait cent mille francs de dot à son époux.

Augustine lui en voulait de n'avoir pas eu plus de confiance en lui-même et de n'avoir tenté aucune démarche, quand son regard aurait dû être pour lui le plus doux encouragement. Elle ne pouvait pourtant pas, comme une folle, se jeter à son cou.

Quel événement, ce soir-là, dans la modeste villa ! La voix de M. Champlin avait des vibrations inaccoutumées en communiquant à sa femme et à sa fille, assises en face de lui, l'entretien qu'il venait d'avoir avec son ami Delorme, ancien négociant comme lui.

— J'étais à cent lieues de supposer qu'en mettant la conversation sur son neveu, nommé récemment receveur de l'enregistrement, il allait me demander Augustine en mariage. Pouvons-nous souhaiter mieux comme gendre? Un garçon sérieux, distingué, plein d'avenir. Nous serons séparés de toi, ma chérie; mais que veux-tu ? les occasions de mariage sont si rares par le temps qui court. Tu ne réponds rien.

— Que te répondrai-je? Je ne connais pas ce jeune homme.

— Vous ferez bientôt connaissance, puisque son oncle doit nous le présenter dans quelques jours.

Augustine, un peu pâle, eut un geste évasif. Le neveu de M. Delorme pouvait avoir toutes les qualités, elle sentait bien d'avance qu'elle ne pourrait l'aimer. N'était-ce pas vers un autre qu'allaient toutes ses pensées, tous ses rêves? Si celui-ci l'aimait comme elle en avait la certitude, pourquoi ne serait-elle pas sa femme ? A elle donc, de conquérir son bonheur.

Et, se levant sans ajouter un mot, laissant ses parents un peu interdits, elle regagna sa chambre. Sans aucune hésitation, elle prit une feuille de papier et, s'appliquant à imiter les caractères d'imprimerie, elle inscrivit ces deux lignes: « Si vous aimez Mlle Augustine Champlin, hâtez-vous d'adresser votre demande à son père. »

La lettre pliée avec soin et glissée dans une enveloppe, elle ne put s'empêcher de sourire: « Voilà un poulet qui va l'étonner! ».

Le surlendemain, M. Champlin, le café pris, se renversait dans son fauteuil et ouvrait son journal, lorsque le tintement du timbre se fit entendre. Il attendit sans impatience le retour de sa femme qui était allée ouvrir.

— C'est un jeune homme qui désire avoir un entretien avec toi, dit-elle en reparaissant au bout de quelques instants, il ne m'a pas dit son nom.

— Eh bien, fais-le entrer.

Debout, grave et solennel comme un ministre qui accorde une audience, il fit une légère inclination de tête à la vue de celui dont il jugea aussitôt la bonne mine, la taille svelte et élégante. Il l'invita à s'asseoir, reprit place dans son fauteuil et attendit.

— Ma visite, monsieur, doit vous surprendre, d'autant plus que je n'ai certainement pas l'honneur d'être connu de vous. Permettez-moi donc de me présenter... Alfred Ruzan, employé de commerce. Je dois vous avouer que je suis sans fortune, ce qui ne m'empêche pas d'aimer ardemment mademoiselle votre fille et de me croire capable d'assurer son bonheur. Je serais le plus heureux des hommes si vous vouliez bien...

M. Champlin ne le laissa pas achever. Il s'était levé et montra la porte.

— Assez, monsieur, veuillez vous retirer.

Alfred Ruzan ne parut pas trop déconcerté. Un léger sourire retroussa sa petite moustache brune taillée à l'américaine.

— Il est très naturel qu'avant de me faire connaître votre décision, vous teniez à réfléchir et à prendre tous les renseignements nécessaires. Si vous voulez bien m'y autoriser, je reviendrai dans deux ou trois jours chercher votre réponse qui, j'en ai le ferme espoir, comblera tous mes vœux.

Son assurance stupéfiait M. Champlin qui eut de la peine à articuler ces mots:

— Inutile de vous déranger.

Le jeune homme s'inclina et sortit.

Quand sa femme, qui venait d'accompagner l'intrus, et sa fille l'eurent rejoint, M. Champlin ne put alors contenir son hilarité:

— Ah! c'est un peu fort, s'écria-t-il. Figure-toi, Augustine, que ce godelureau venait, lui aussi, solliciter ta main... avec la même désinvolture qu'il eût demandé, dans un débit, un paquet de tabac. Faut-il tout de même qu'il ait de l'aplomb!

— Que lui as-tu répondu ? demanda timidement la jeune fille.

— Je lui ai montré la porte. Il ne m'en a pas moins déclaré qu'il reviendrait chercher ma réponse.

— Il faut bien lui en donner une.

Un soupçon traversa l'esprit de M. Champlin.

— Avons-nous tu le connais.

— Je te jure, papa, que je ne lui ai jamais adressé la parole.

Mais elle ne put s'empêcher de rougir et, pour cacher sa confusion, ne trouva rien de mieux que de se jeter dans les bras de son père en lui murmurant quelques mots à l'oreille.

— Comment! tu veux épouser ce gaillard-là qui n'a pas le sou.

— Il ne faut pas penser qu'à l'argent.

— C'est juste, dit Mme Champlin, et si ce jeune homme offre les garanties que nous sommes en droit d'exiger, pourquoi lui opposerions-nous, de parti-pris, un refus ?

— Ce n'est qu'un vulgaire employé.

— N'étais-tu pas qu'un modeste employé quand tu as épousé maman?

— Oui, mais j'ai fait fortune, dit M. Champlin en se rebrossant.

— Pourquoi ne suivrait-il pas ton exemple? Quand il a sonné, mon petit doigt m'a dit tout de suite: Voilà celui qui sera ton mari. Tu ne voudrais pas faire mentir mon joli petit doigt.

— C'est égal, j'aurais préféré pour gendre le neveu de Delorme... un fonctionnaire! Ah! ces jeunes filles d'aujourd'hui, impossible de résister à leurs caprices.

Oui, se disait Augustine, elles ont de la volonté. Et une émotion délicieuse l'envahissait à la pensée qu'elle ne devrait son bonheur qu'à elle-même. Elle se demanda si Alfred Ruzan s'était douté de la provenance du mystérieux billet.

— Qu'importe! puisqu'il est venu... et qu'il m'aime!

Cette certitude suffisait pour étouffer le léger remords de n'avoir pas avoué à ses parents toute la vérité; mais elle l'avouerait dès que tout serait conclu, et son père, qui se flattait d'être un homme de résolution, se mettrait à rire et la prendrait de nouveau dans ses bras en s'écriant:

— Toi aussi, fillette, tu es une personne de tête!

EUGÈNE DEVRITON.

LES REVENDICATIONS DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Limoges, 19 juin. — Au Congrès des voyageurs de commerce, l'assemblée plénière a adopté un vœu sur l'exonération de la patente pour les représentants et voyageurs travaillant en commun ou possédant un bureau avec du personnel, sans traiter d'affaires pour leur compte.

La question des commissions a soulevé de passionnants débats. L'assemblée se met d'accord sur le vœu déposé par M. Nadaud qui demande que les commissions des représentants soient payables tous les trois mois au moins, quel que soit le mode de paiement de la marchandise vendue.

Des vœux sont votés demandant la création de chambres de travail; le bénéfice de la loi sur les accidents du travail à tous les voyageurs et représentants placiers. Un vœu concernant les abattements à la base de l'impôt sur les salaires établi d'après l'indice du coût de la vie, est voté également.

Le Congrès demande encore que les trains soient accessibles à tous les voyageurs munis de la carte d'identité, que le maximum de bagages gratuits pour les voyageurs soit fixé à 50 kilos; des réductions sur les Compagnies maritimes; une réduction de moitié de la taxe sur les automobiles des professionnels; la rapidité de l'envoi des circulaires et échantillons dans les P.T.T.; que la taxe de séjour ne soit pas applicable aux voyageurs et représentants munis de la carte d'identité professionnelle.

L'art de réussir dans la vie n'est parfois que l'art d'annoncer à propos.

"Coin du Broutteux"

PETITE CAUSETTE

I peut dire que ch'n'est po inne ducasse de vive cémme in vit au momint d'euch'teur! Wettez les gins, pa les rues, vous veyt leus lèles qui vont comme pou dire: ébè, bè, bè, tchen crox! Tchen punition!

Ch'est la vérité; in haut cémme in bas, y n'a pus rin qui va. In haut, je n'sais po d'u qui vont tcheur tout l'eau qui font tcherre sus nou tête. In bas, ch'est oute du oute; vous n'attindez foque des lamintions!

D'in côté in s'plaint qu'invenc c'méchant temps tout va pourir sus terre. D'in aute côté in vot les marchands d'nouveautés qui wettent in brayant leus marchandises d'ssus qui vont musir vin leus rayons.

Autèvarl, ch'est les ceux qui sont in putréfaction par devant le cours de la livre (in devrot pus tôt dire la course au lieu du cours).

Si vous peurdez les journals, vous n'veyi foque des tuaches, des volaches, des battiaches et des pfaches.

Acore hureux, qu'à des momints, pou vous faire rire, vous veyi inne petite craque essin:

« Un savant russe, le docteur Grigorieff, déclare avoir trouvé, non loin de Moscou, la cervelle d'un homme préhistorique. Elle serait vieille de vingt-cinq mille ans! »

Mais, ch'in qui a d'consolant, ch'est d'vir des exemples de dévouement comme sti-chi:

« A l'hôpital Lariboisière, une jeune interne, mademoiselle Jeanne Hébert, a donné son sang pour sauver une malade atteinte d'hémorragie interne, et pour achever de rétablir la même malade, une autre personne dévouée, madame Lamblin, a accompli le même acte de dévouement. A chacune des deux femmes, plus de 1.100 grammes de sang furent prélevés.

« On ne peut que s'incliner bien bas devant de tels exemples! »

Ch'est la vérité; au momint d'euch'teur que l'devise de gramint d'gins est « Moi avant tout », ch'est beau d'vir donner sin sang pou sauver sin semblable.

In n'sarot po assez publier des dévouements pareils.

Cha m'ermet in sourenance chin qu'j'ai attindu rinconter à in p'tit cabaret du Floon; mais chi ch'étot plutôt inne risée.

— Onais, onais, y n'd'avot in qui dijot; mi j'ai fu l'transfusion du sang.

— Quo qu'ch'est d'cha?

— Bè, a des gins qui sont au d'but, qui n'ont pus d'sang, quo, in prind du sang à in aute et in leu passe cha, vin inne veine. In fait in p'tit tro à leu bras et pus, invenc inne petite chérinque... fûtte... fûtte... in leu passe cha tout caud et y z'ervinn'tent à la vie. Mais y paraîtrot qui faut du sang d'gins; po du sang d'bêtes. Mi, j'ai connu inne femme qu'in li avot passé, essin, du sang d'madjette.

— Du sang d'bêche! y dittent l'z'autes.

— Onais, onais, à po près inne demie sellée. Mais, v'là t'y po, qu'au d'but d'inne paire de jours, cheulle femme ill'queminche à sauter, prope l'même qu'inne madjette, in faijant « bêe! bêe! » Ill'fertiot, ill'rutt'let des deux pids, et, vin les qu'mins ill'mingeot des pichaulits et allot sus les t'champs mingi de l'treuenne, prope l'même qu'inne madjette, quo.

Ah! mais, ch'est qu'par après, ill'a qu'minchi à donner des coups d'tête, et, par in beau jour qu'ill'étot à l'messe, tout d'inne ill's'élève et donne in coup d'tête au bedeau qui vole les quate fers in l'air.

Si ben que l'méd'chin, pou réparer s'maladresse, y a d'vu li tirer l'sang d'madjette et li erpasser du sang d'femme.

Mais, in arot dit in tour: l'méd'chin y li a erpassé du sang d'inne mache femme, si ben qu'l'aute ill'a v'nu comme in vrai quarti d'diabe.

— In parlant d'diable, y n'd'a in qui dit: j'min vas vous rinconter in beau plan. Vous connaichi Bonnavoine, l'cousi du Blanc-Bos, qui attrape des boullissures tous les dimanches que l'bon Di fait lure. J'pinse même qu'alfos pindant l'semaine y est crombi pus souvint qu'à sin tour.

Y va au villache, boire inne grinque, ichi, vudi in p'tit tarin d'in aute côté. Y rinconte l'conte, y sait tirer des plans, savez, ouh! iou, iou, si ben qui est connu pour in farceu.

Sin'habitude, ch'est d'tirer des calembourgs, mais inter nous sot dit, ch'est toudis à po près l'même qui rinconte; y a d'jà d'mandé pas qu'deux chints fos:

— Vous sari ben dire vin tcheu mos d'l'année ou'les femmes y par'lent l'moins?

Y n'a po acore serré s'bouque qu'in li répond qu'ch'est l'mos d'févri pas'que y est l'pus court. Tout l'monte y l'sait partcheur.

Mais, in parlant d'femme, y n'd'a inne savez; y n'd'a qui dittent que Bonnavoine y bot à forche que cheulle créature ill'li in fait passer.

Inter nous, mi j'pinse qué Bonnavoine y bot pas'qui a so... coperlez?

Toudis, qu'ch'est au long du jour que s'femme ill'bertonne.

— Tchen malheur! quo qu'j'ai fait d'marier invenc in otl essin!... L'bon Di y f'rot mi de m'printe; je n'trai foque toudis inne paufe esclave! inne misérable créature!

Ill'dit cha, mais tchan qu'ill'a in p'tit bobo, ill'fait des mennes!... ill'a peur de morir, savez.

Bonnavoine, li, tchan qu'ill'crie, qu'ill' fait des jérémiades essin, y l'plante là et y s'in va.

Sinon, alfos, du soir, que l'porte est serrée, y n'peut po s'in d'aller; adan, ill'le sut tout l'tour de l'plache in l'traitant.

Inne fos, qui emprot, fin tard, in passant conte in arpe y attind inne grosse voisse qui fait hou! hou!

— Qui qui est là? y dit Bonnavoine.

— Ch'est l'diable! ill'répond d'voisse que ch'étot s'femme qu'ill'avot inventé cha pou l'convertir.

— Ah! ch'est l'diable? y répond Bonnavoine, ébè, v'nez à l'maion, vous trez in famille; j'ai marié invenc vou sœur.

Jules WATTEEUW.

LES INCIDENTS DE LOMME

La libre-pensée socialiste contre les catholiques du Nord

La libre-pensée socialiste a pris prétexte des incidents qui se sont produits dimanche dernier, à Lomme, pour organiser une campagne contre la liberté des catholiques du Nord, accusés d'être des provocateurs.

La libre-pensée socialiste intervertit les rôles. Ce sont ses adeptes qui ont commis la provocation en se rendant, dimanche matin, à Lomme, sur convocation signée Louis Brodel, pour tenter d'empêcher la procession ou le cortège catholique qui devait avoir lieu. Ce sont encore les socialistes et libre-penseurs qui ont provoqué les catholiques, dont la manifestation se déroulait pacifiquement, en les poursuivant et les injuriant.

Et si les provocateurs socialistes et libre-penseurs ont reçu une correction au cours de la bagarre qu'ils ont causée par leur attitude, ce n'est pas aux catholiques qu'ils doivent s'en prendre.

M. Brodel lui-même l'a avoué, en déclarant:

« Je tiens à dire qu'aucun des catholiques prenant part au cortège n'était porteur d'armes. **Les catholiques n'ont pas de responsabilité dans ce qui s'est passé.** »

S'il en est ainsi, pourquoi les amis de M. Brodel décident-ils de s'opposer dérénavant à la sortie des cortèges religieux?

Le mauvais prétexte de Lomme ne peut tromper personne. Les catholiques ne sont pour rien dans la bagarre: le principal intéressé l'avoue. Si des manifestations risquent de troubler la paix publique, ce sont celles par lesquelles les socialistes et libre-penseurs prétendent empêcher les catholiques de se servir de leurs droits et de leurs libertés de citoyens.

Une manifestation socialiste au Marais de Lomme

Les dirigeants socialistes de Lille et des environs avaient convié leurs troupes, samedi soir, à assister à la manifestation du Marais de Lomme.

Vers 18 heures, une dizaine de camions-auto se rendirent au lieu de l'embarquement, place Jacquard, à Lille, pour commencer les militants vers Lomme. Ces derniers y prirent donc place, ainsi que dans divers autres véhicules dont un camion des sapeurs-pompiers de Lille, un auto-car, une benne à charbon et quelques taxis destinés à l'état-major de la troupe.

Vers 19 heures, les camions prirent la direction de Lomme par la place de la République, la rue Gambetta, le boulevard Montebello, la rue de Turenne et la porte de Courtelou.

Le convoi, précédé de cyclistes, arriva ainsi à l'angle des avenues de Dunkerque et de Bretagne, où le cortège s'assembla. Avant l'arrivée des véhicules, un grand nombre de manifestants étaient arrivés à pied.

Précédée de la Fanfare l'Union de Lille, la manifestation s'ébranla. Il y a lieu de remarquer que, dans l'ensemble, se trouvait un important contingent communiste. Le cortège groupait environ 1.000 personnes.

La manifestation se dirigea sur le Marais de Lomme.

En passant devant la Brasserie de l'Etoile, des hurlements furent poussés à l'adresse de M. Pivot, brasseur. On crut à un moment que des violences allaient se produire, mais M. Dufour, commissaire spécial, n'eut qu'à montrer les gendarmes pour que les énervés qui s'étaient arrêtés au moment, rejoignissent au galop la tête du cortège.

Place de la Lumière, le maire de Lille prononça un discours et la dislocation de la manifestation eut lieu sans incident. Un important service d'ordre, comprenant 250 gendarmes à pied et à cheval, était réparti en divers endroits de Lomme. L'ordre a été partout assuré.

L'affaire de « Charles le Bossu »

Podvliège fait appel du jugement

Nous apprenons que Podvliège, alias « Monsieur Charles », le bossu clairvoyant, vient de faire appel du jugement du tribunal de Lille, qui l'a condamné : quatre ans de prison et 100.000 francs de dommages-intérêts à la partie civile.

L'affaire du bossu va donc rebondir et revenir bientôt devant la Cour d'appel de Douai, qui ne sera vraisemblablement pas plus tendre à l'égard de « Monsieur Charles ».

A propos de la taxe d'apprentissage

La Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, nous prie d'insérer:

Le sous-secrétariat d'Etat de l'Enseignement technique nous demande de lui adresser, d'urgence, la liste de tous ceux de nos adhérents qui ont interjeté appel devant la Commission permanente du Conseil supérieur de l'Enseignement technique contre les décisions du Comité départemental du Nord.

Nous prions donc toutes les firmes qui, à la suite de nos circulaires nos 66 et 68, ont adressé à la Commission permanente leur formule d'appel, de nous le faire savoir **par retour du courrier.**

Le sous-secrétariat d'Etat de l'Enseignement technique ayant accepté de convoquer la Commission permanente pour mercredi prochain 23 courant, à l'effet d'entendre les délégués de notre Fédération, nous insistons pour que tous nos adhérents ayant interjeté appel nous en informent **d'urgence**, au besoin, si possible, par téléphone.

Le Président,
(Signé) : **Alex. Delaoutre.**

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 20 JUIN:

Aujourd'hui, saint Sylvère; demain, saint Louis de Gonzague.

171e jour de l'année.

Soleil: Lever à 4 h. 48; coucher à 20 h. 56.

Lune: Premier quartier du 18; pleine le 25.

Bulletin météorologique pour la journée du 20 (région Nord): Assez beau temps; ciel nuageux à très nuageux avec éclaircies et gouttes d'eau; vents de Nord-Ouest à Ouest, 2 à 5 m.; température en hausse. Minimum, environ 10°.

Pharmacies de garde: MM. Dhelcemmes, Grand'Rue, 26, et Vigier, rue Jules-Guesde, 65.

Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Œuvre de Saint-François-Régis, 32, rue Richard-Lenoir.

De 8 à 13 h. et de 15 à 18 h., Galerie Dujardin, salon d'art photographique.

Musée des Beaux-Arts, place Chevreul, de 10 à 13 h.

Musée Wiert (Hôtel de Ville), de 9 à 13 h.

A 10 h. 30, Café l'Andore, assemblée générale des Anciens de l'Armée d'Orient.

30e anniversaire de la société de gymnastique l'Ancienne:

A 9 h., concours de tir;

A 12 h., manifestation au monument aux morts;

A 14 h., banquet suivi d'une fête de famille.

20e anniversaire du Cercle Orphéonique « Les XL »:

A 15 h., Hippodrome, Tournoi Chora'.

A 15 h., Stade St-Joseph, fête sportive catholique.

A 16 h. 30, Parc Barbieux: concert par la Concordia-Harmonie.

LE VERNISSAGE du Salon d'art photographique aux Galeries Dujardin

Depuis quelques années se multiplient à Roubaix les initiatives ayant pour objet l'éducation artistique de la population. Celle que vient de prendre l'Amicale-Photo comptera certainement parmi les plus intéressantes. Démontrer que les productions de la photographie, telle qu'elle est comprise de nos jours, peuvent atteindre à une véritable perfection artistique et être considérées comme des œuvres de grande valeur, tel est le but de ce Salon d'art photographique qui s'est ouvert hier aux Galeries Dujardin et que l'Amicale-Photo a organisé.

La cérémonie du vernissage qui a eu lieu samedi à 16 h., s'est déroulée dans une cordiale intimité. Elle était présidée par M. le docteur Dupré, adjoint au maire de Roubaix, représentant la Municipalité, et M. Victor Champier, administrateur de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles.

M. Vigneron, vice-président de l'Amicale-Photo a pris le premier la parole. Après avoir excusé M. Gayet, président, retenu hors de Roubaix par son état de santé, et fait des vœux pour son rétablissement, M. Vigneron remercie MM. Dupré et Champier de leur présence et exprime sa gratitude à tous ceux qui ont contribué à l'organisation du Salon ainsi qu'à la Presse. Parlant ensuite des travaux exposés, l'orateur se plaît à faire remarquer que tous les procédés actuellement employés en photographie ont reçu leur application et s'attache à montrer l'œuvre artistique entreprise à Roubaix par l'Amicale-Photo dont le 100e membre a été récemment inscrit. Il termine en souhaitant que l'art de la photographie se répande de plus en plus.

M. le docteur Dupré dit sa joie de participer à une manifestation artistique qui permettra de faire connaître quels magnifiques résultats peuvent être atteints actuellement par la photographie et exprime toute son admiration pour les épreuves exposées. Puis, après avoir assuré l'Amicale-Photo de la sollicitude de la municipalité, il entretient l'assistance de l'organisation éventuelle d'un cours de photographie à l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles et demande à M. Champier de dire ce qu'il pense de ce projet.

M. Victor Champier qui déclare être un profane en matière de photographie constate que celle-ci, de purement documentaire qu'elle était à son origine acquiert peu à peu une véritable valeur artistique, il en dit toute sa satisfaction et se plaît à souligner qu'en parcourant l'exposition il a relevé plusieurs envois qu'il considère comme de petits chefs-d'œuvre. Au sujet de l'établissement d'un cours de photographie à l'Ecole des Beaux-Arts, M. Chauhpier tient à déclarer qu'il suivra avec beaucoup d'intérêt et d'attention les efforts de l'Amicale-Photo, dont les préoccupations artistiques se manifestent en ce Salon avec éclat et qu'il étudiera avec bienveillance les possibilités d'un enseignement de la photographie à l'Ecole des Beaux-Arts.

Parmi les personnalités qui assistaient au vernissage on remarquait MM. Ernest Prouvost, Durlez, Barrian, Bayens, Bufquin, Basschart, Bettète ainsi que plusieurs membres des « Amis de Roubaix » dont le président, M. Michaux-Taulet, retenu, avait tenu à s'excuser.

Le trentième anniversaire de la Société de gymnastique *L'Ancienne*

C'est aujourd'hui, dimanche, que notre excellente société de gymnastique « L'Ancienne », fêtera le 30e anniversaire de sa fondation.

M. L. POLLET
vice-président de « L'Ancienne »

Voici le programme de cette journée:

A 9 h. 30, concours de tir entre les anciens.

A midi, manifestation au monument aux morts, boulevard Gambetta. — A 2 h., banquet dont le prix est fixé à 20 fr. — A 4 h. 30, café offert aux dames et aux amis qui, pour une raison ou pour une autre, ne pourraient pas assister au banquet. — A 7 h., galerie intime. Celle-ci sera précédée de la distribution des prix aux vainqueurs des concours des 16 et 18 juin, et à ceux du concours de tir.

UNE NOUVELLE AVENUE VA ÊTRE PERCÉE

A l'heure où la circulation devient de plus en plus intense dans notre ville, on se rend compte chaque jour davantage de la nécessité de remplacer les rues étroites et tortueuses par des artères droites, larges et spacieuses, où les véhicules peuvent évoluer sans gêne et sans danger.

C'est en suivant ces directives que le Conseil municipal de Croix, dans sa séance du 16 avril, donnait un avis favorable au remplacement de la ruelle Mouton, réunissant le boulevard de Cambrai à la rue de l'Avenir, à Croix, par une avenue de 15 mètres de largeur.

Cette ruelle tortueuse, étroite de deux mètres, n'est fréquentée que par les piétons et cyclistes ; les autres véhicules venant de la rue Mirabeau, qui lui fait face, étant obligés de faire un long détour pour parvenir rue de l'Avenir.

Le projet présenté et qui vient d'être approuvé par le Conseil municipal de Roubaix, au cours de sa séance de vendredi, prévoit le percement à cet endroit, d'une avenue dont la chaussée, recouverte en macadam, aura huit mètres de largeur et sera bordée de fils d'eau pavés et de trottoirs larges de 3 mètres 50.

Un aqueduc de forme ovoïde est prévu pour recueillir les eaux de surface. De plus, deux cuvettes seront à construire à proximité du boulevard de Cambrai.

Cette nouvelle artère sera entièrement construite sur les anciens terrains de sports du « Roubaix-Tennis-Club », qui viennent d'être transférés sur le territoire de Croix, à proximité de l'usine Holden.

Espérons que toute diligence sera faite pour mettre le plus rapidement possible ce projet à exécution et faciliter ainsi, dans une certaine mesure la circulation de notre cité et sa voisine, Croix.

DERNIÈRE HEURE

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. Herriot continue ses consultations financières

Paris, 19 juin. — A 19 h. 20, sont arrivés successivement à la présidence de la Chambre, MM. Bokanowski et Milliès-Lacroix; puis à 19 h. 45, M. Sergent, président du Comité des experts.

A 18 h. 50, M. Georges Bonnet est arrivé à l'hôtel de la présidence suivi à quelques minutes par MM. de Chappedelaine, rapporteur général du budget, et Henri Simon, président de la Commission des finances de la Chambre.

On demande le maintien de M. Léon Perrier

Paris, 19 juin. — M. Diagne, président de la Commission des Colonies et M. Auguste Brunet, secrétaire du groupe parlementaire des sénateurs et députés des colonies, vice-président du groupe colonial de la Chambre, se sont rendus à la présidence de la Chambre où ils ont remis à M. Herriot un ordre du jour demandant le maintien à son poste de M. Léon Perrier, ministre des Colonies.

...et de M. Paul Morel

Paris, 19 juin. — M. Philippoteaux, président de la Commission des régions libérées, a adressé à M. Herriot, au nom de cette Commission, une lettre lui demandant le maintien du sous-secrétariat d'Etat aux Finances, et en particulier celui de M. Paul Morel, dans les fonctions qu'il occupe actuellement.

M. Herriot à l'Elysée

Paris, 19 juin. — M. Herriot accompagné de M. Israël est arrivé à 9 h. à l'Elysée pour faire part à M. Doumergue de l'état des pourparlers qui se poursuivront dans la nuit.

L'entretien de M. Herriot avec le Président de la République a duré quarante minutes.

Paris, 19 juin. — Après un entretien avec M. Doumergue, M. Herriot est rentré à la présidence de la Chambre, à 22 h.

Il a reçu aussitôt MM. Camille Chautemps et Jacques-Louis Dumesnil.

MM. René Renoult et Bokanowski à la présidence de la Chambre

Paris, 19 juin. — A 22 h. 20, MM. René Renoult et Bokanowski ont été reçus par M. Herriot à la présidence de la Chambre.

L'attitude du groupe socialiste

Paris, 19 juin. — L'un des délégués du groupe socialiste qui ont été reçus cet après-midi par M. Herriot, a déclaré dans les couloirs, qu'au cours de cet entretien avaient été définies une fois de plus les positions prises par le parti S.F.I.O., tant à l'égard du programme qu'à l'égard des personnes.

Il résulte de cette déclaration que l'attitude du groupe socialiste n'a pas varié, et qu'elle demeure déterminée par les résolutions du Congrès de Clermont-Ferrand.

La répartition probable des portefeuilles

Paris, 19 juin. — A 11 h. du soir les consultations de M. Herriot relatives aux problèmes financiers sont sur le point de prendre fin. Le Président de la Chambre va donc avoir à se préoccuper de la composition politique du ministère et de la répartition des portefeuilles.

Dès maintenant il semble acquis que M. Herriot prendra avec la présidence du Conseil, le ministère des Affaires étrangères. M. Herriot aura auprès de lui plusieurs de ces anciens collaborateurs dans son premier ministère; M. René Renoult, qui reviendrait à la Justice; M. Camille Chautemps, qui reprendrait le portefeuille de l'Intérieur, et M. J.-L. Dumesnil, celui de la Marine.

Il est probable que M. de Monzie, M. Léon Perrier et M. Durafour seront maintenus à leurs postes.

On assure que le portefeuille du Commerce sera confié à M. Lucien Romier, qui est connu comme économiste, et qui est actuellement directeur, rédacteur en chef du « Figaro », après avoir dirigé, pendant plusieurs années, « la Journée Industrielle ».

LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE

Lyon, 19 juin. — La Chambre de Commerce de Lyon a voté une participation de 100.000 francs en capital, rente 5 %, en faveur de la souscription à la contribution volontaire.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE CHICAGO

C'est le cardinal Charost qui célébrera la première messe

Chicago, 19 juin — Le cardinal Charost célébrera, à minuit, la première messe du Congrès eucharistique, qui s'ouvrira demain, dimanche, à 11 heures.

Les incidents de la fête de Jeanne d'Arc à Paris

QUEL EST L'AGENT QUI A FRAPPÉ LE JEUNE PICHON ?

Paris, 19 juin. — Le gardien de la paix Jarry, inculpé d'avoir violemment frappé, le jour des fêtes de Jeanne d'Arc, le 9 mai, rue Saint-Hyacinthe, le jeune Roger Pichon, a été confronté ainsi que son collègue Lemaitre, par le juge, M. Peyre, avec des témoins.

Tous affirment que c'est bien l'agent 9655 qui a frappé; mais ils ne sont pas formels dans la reconnaissance de l'agresseur. Tandis que l'un, M. Viard, habitant Fontenay-sous-Bois, pense que c'est plutôt Lemaître, les autres croient reconnaître l'agent Jarry.

Le juge a clos son enquête et va communiquer le dossier au Parquet.

LE COLONEL DE PINEDO PREPARE UN NOUVEAU RAID AERIEN

Paris, 19 juin. — Le colonel de Pinedo prépare un nouveau raid, dit des Cinq Continents.

Son itinéraire passerait par Dakar, l'Amérique du Sud, les îles Bermudes, New-York, Terre-Neuve, le Canada, Nome, Berring, la Mandchourie, Corée, le Japon, Formose, Les Philippines, Bornéo, Australie, Java, Ceylan, les Indes, le golfe Persique, Aden, Egypte, Tripolitaine et Rome.

LE CORPS de L'ACTRICE REGINA FLORY SERA RAMENÉ A PARIS EN AVION

Londres, 19 juin. — Le corps de l'actrice française Régina Flory, décédée à Londres, dans les tragiques circonstances que l'on connaît, sera ramené en avion de Londres à Paris, dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Dernières Nouvelles Régionales

LE PAIN A 2 FR. 30 DANS LE PAS-DE-CALAIS

En raison de l'augmentation du prix des denrées panifiables, M. le Préfet du Pas-de-Calais, par arrêté du 19 juin courant a fixé le prix limite du pain, dans son département, à 2 fr. 30 le kilo, à partir du lundi 21 juin.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du samedi 19 juin 1926

COTONS

LIVERPOOL, 19 juin.

Ventes, 7.000; importations, 14.951; Américain, hausse 2; Brésilien, hausse 2; Egyptien, baisse 10.

NEW-ORLEANS, 19 juin.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 17.37; — Cotons à terme : Juillet, 17.11; octobre, 16.12; décembre, 16.11; janvier, 16.12-13; mars, 16.15.

NEW-YORK, 19 juin.

CLOTURE. — **Cotons Middling Upland.** — Disponible, 18.30; — A terme : Sur place, 16.40; février, 16.45; mars, 16.50-50; avril, 16.61; mai, 16.60; juin, inconnu; juillet, 16.83; août, 16.97; septembre, 16.54; octobre, 16.57-59; novembre, 16.49; décembre, 16.51-52.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique, 11.000; aux ports du Golfe, 2.000; aux ports du Pacifique, 1.000; dans les villes de l'intérieur, 4.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne, 1.000; France et Continent, 1.000; pour le Japon, 8.000.

Marché des changes à l'Etranger

du 19 juin 1926

New-York: Sur Paris, 279.50; Londres, 992.00; Câbles transferts, 496 11/16; Bruxelles, 258.00.

Dernières Nouvelles Sportives

LAWN-TENNIS

LE 15 TOURNOI INTERNATIONAL DU NEW-LAWN-TENNIS-CLUB DE LILLE

LA TROISIEME JOURNEE

Au cours de la journée de samedi, les parties se sont faites de plus en plus intéressantes. Une assistance très nombreuse les a suivies avec une attention soutenue, témoignant par ses applaudissements répétés, la satisfaction qu'elle en éprouvait.

Il y a lieu de citer particulièrement les Simples de Robert-Colle contre Boussut et Denis; la demi-finale de A. Aron contre Christian Boussut; le Double Mixte de Mlle Golding-L. Aslangul contre Mlle M. Six-J. Bonte, dans lequel la paire moderne eut une grande difficulté. Equipe parisienne, enfin le Double Messieurs Aron-Taurneyssen contre J. Bonte-D. Vernier.

Du côté Dames, Mme Golding et Mlle Dévé se classèrent en finale avec une grande facilité.

Convocations pour le dimanche 20 juin

A 8 h. : Tous les qualifiés Handicap Simple Messieurs, classe A et classe B; Tiberghien-Leplat contre J. Colle-Horace. — A 9 h. : G. Descamps-G. Sanders contre Lalisse-R. Delannoy; Minaud-R. Nys contre Max Crédy-Loir; J. Lefay-Georgin contre A. Warein-M. Schoutteet; J. Drieux-M. Mayeux contre R. Desmazières-F. Descamps; tous les qualifiés Handicap Double Mixte. — A 10 h. : Aslangul contre Brodelle. Toutes les qualifiées Handicap Simple Dames. — A 11 h. : Demi-finale Championnat Double Messieurs et demi-finale Championnat Double Dames. — A 12 h. 30 : 1/2 finale Championnat Double Mixte. Tous les qualifiés Handicap Double Messieurs, quarts de finale; quarts de finale Handicap Simple Dames. — A 14 h. : Finale Championnat Simple Messieurs; quart de finale Handicap Double Mixte; finale Championnat Simple Dames; demi-finale Handicap Simple Messieurs. — A 15 h. 30 : Finales des Championnats Double Messieurs et Double Dames; demi-finale Handicap Double Messieurs et demi-finale Handicap Double Mixte. — A 17 h. :